



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/283
S/19736

5 avril 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-troisième session

Points 59, 64, 71, 72, 73 et 82 de
la liste préliminaire*

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS
DANS L'ESPACE

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA
COOPERATION DANS LA REGION DE LA
MEDITERRANEE

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

SYSTEME GENERAL DE PAIX ET DE SECURITE
INTERNATIONALES

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-troisième année

Lettre datée du 5 avril 1988, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques et de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration soviéto-yougoslave adoptée à l'occasion de la visite officielle du Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Mikhaïl Sergeïevitch Gorbatchev en République fédérative socialiste de Yougoslavie.

* A/43/50.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte du présent document en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 59, 64, 71, 72, 73 et 82 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la République fédérative socialiste de Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Dragoslav PEJIC

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Aleksandr M. BELONOGOV

ANNEXE

Déclaration soviéto-yougoslave adoptée le 15 mars 1988 à Belgrade

La République fédérative socialiste de Yougoslavie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, auxquelles s'associent la Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique, fidèles au désir des peuples yougoslave et soviétique de promouvoir inlassablement leur coopération, de lui imprimer un nouvel élan, d'encourager le resserrement des liens d'amitié entre ces deux pays socialistes et, partant, de contribuer effectivement à la création d'un monde plus sûr et plus juste, ont décidé de réaffirmer dans la présente déclaration les principes et objectifs dont s'inspirent leurs relations mutuelles, ainsi que de faire connaître leurs vues sur les principales questions touchant à l'ordre international actuel et sur les moyens d'instaurer un monde exempt de violence et d'armes nucléaires, un monde où l'emploi et la menace de la force seraient exclus, où tous les différends seraient exclusivement réglés par des moyens politiques, dans un esprit d'égalité, afin de renforcer la paix, la sécurité et le progrès dans le monde.

I

1. La Yougoslavie et l'Union soviétique soulignent le rôle historique et l'immuabilité des principes universels contenus dans les déclarations de Belgrade (1955) et de Moscou (1956) et en particulier du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'égalité et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays sous quelque forme que ce soit. L'application conséquente de ces principes a joué un rôle clef dans la normalisation des relations entre Etats et dans le développement d'une coopération large et durable. Les deux parties continueront à respecter ces principes.

La Yougoslavie et l'Union soviétique s'emploient à consolider et développer leurs relations dans le respect inconditionnel des voies et des formes qu'elles ont choisies pour leur développement socialiste et de leurs différentes positions en politique internationale.

2. Les liens d'amitié traditionnels entre les peuples de ces deux pays existent de longue date. Ils se sont trouvés particulièrement renforcés par la lutte qu'ils ont menée en commun contre le fascisme au cours de la deuxième guerre mondiale. Les relations soviéto-yougoslaves sont également passées par de dures épreuves. L'héritage et le poids du passé ont été écartés grâce à la stricte application de principes énoncés d'un commun accord.

Les deux parties, soucieuses de donner une perspective plus ample à leurs relations bilatérales, s'emploieront à renforcer la confiance et la collaboration dans tous les domaines, à améliorer et élargir la coopération dans des conditions équitables et mutuellement avantageuses, à favoriser des échanges d'expérience mutuellement enrichissants dans les domaines économique, social et culturel.

Elles poursuivront leurs efforts en vue d'élargir le dialogue politique à tous les niveaux, d'encourager une coopération directe et efficace entre leurs organisations politiques et sociales, républiques, provinces, villes et

coopératives de production yougoslaves et soviétiques, et de promouvoir les contacts entre leurs nationaux.

3. L'instauration d'une coopération économique large, durable et mutuellement avantageuse est d'un intérêt primordial pour les relations d'ensemble. Fortes des progrès importants réalisés dans ce domaine et reconnaissant leur responsabilité commune dans leur consolidation et leur élargissement, la Yougoslavie et l'Union soviétique redoubleront d'efforts pour progresser sur la voie de la modernisation, de la spécialisation et de la coproduction à long terme et oeuvreront de concert pour promouvoir le commerce et assurer des échanges commerciaux et des relations économiques durables et équilibrées afin de jeter les bases de cette coopération. Le Programme de coopération économique à long terme jusqu'à l'an 2000 sert également ces objectifs, tout comme la participation des organisations de ces deux pays à l'exécution des projets prévus dans le cadre du Programme global de développement scientifique et technique lancé sous l'égide du Conseil d'assistance économique mutuelle.

Les deux parties encourageront la promotion constante des échanges dans les domaines de la culture, de la science, de l'éducation et de l'information ainsi que d'autres contacts propices à une meilleure connaissance par les peuples de ces deux pays de leur mode de vie respectif et au libre échange de valeurs spirituelles. Elles pensent qu'en informant objectivement le public des progrès, des problèmes et des politiques de leurs deux pays, elles contribuent à renforcer l'entente et la confiance mutuelles entre leurs peuples.

II

1. La Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique se réjouissent beaucoup de l'état actuel des relations entre leurs pays, dans lesquelles ils voient un facteur important de coopération large et durable entre la Yougoslavie et l'Union soviétique et de resserrement des liens d'amitié entre leurs peuples.

Ils réaffirment qu'ils sont prêts à les développer encore et à les enrichir sur la base des principes d'indépendance, d'égalité, de non-ingérence, de responsabilité de chaque parti devant la classe ouvrière et le peuple, de respect mutuel des voies qu'ils ont choisies pour édifier le socialisme et leurs positions respectives en politique internationale. C'est sur cette base qu'ils favoriseront une coopération volontaire et mutuellement avantageuse et l'instauration d'un dialogue constructif et amical.

Le respect constant de l'autonomie et de la liberté des parties et des pays socialistes de choisir leurs propres voies de développement a permis d'éliminer les causes à l'origine du conflit qui a mis aux prises le Parti communiste de Yougoslavie, le Parti communiste de l'Union soviétique (bolchevique) et le Cominform en 1948. Ceci revêtait une grande importance non seulement pour les relations mutuelles entre la Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique, mais aussi pour le développement et la consolidation du socialisme à l'échelon mondial.

Convaincus que nul ne détient le monopole de la vérité, les deux parties déclarent qu'elles n'ont pas la prétention d'imposer leur conception du développement social à qui que ce soit. Toute démarche d'édification du socialisme doit passer l'épreuve de la mise en pratique socio-politique, et son succès est confirmé par les résultats du progrès social.

La Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique s'efforceront d'enrichir leur coopération et d'instaurer un dialogue politique suivi en vue d'élargir les échanges de vues et de données d'expérience sur les questions qui intéressent le développement socialiste dans leurs deux pays, le socialisme dans le monde, les affaires mondiales et le progrès social en général, l'équité en matière de coopération internationale et les mesures de confiance entre peuples. Ils encourageront les contacts entre représentants à différents niveaux, notamment les rencontres au niveau le plus élevé.

Les deux parties attachent la plus grande importance au développement de l'autogestion socialiste dans le respect des caractéristiques propres à chaque pays. C'est elle qui donne au peuple sa véritable autonomie et à l'individu sa liberté et les protège contre toute récupération administrative ou bureaucratique du socialisme, contre le dogmatisme et le volontarisme.

L'expérience que la Yougoslavie a acquise dans l'édification du socialisme autogestionnaire et les efforts des populations de l'Union soviétique pour mettre systématiquement en pratique les principes de ce système offrent aux deux pays de nouvelles possibilités de tirer parti de leur conception respective de la forme qu'il doit prendre de nos jours et des méthodes à suivre pour l'appliquer.

2. La Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique réaffirment l'importance universelle des principes démocratiques dans les relations entre partis communistes, ouvriers, socialistes, socio-démocrates, mouvements de libération nationale et autres formations progressistes, qui sont fondés sur le droit inaliénable qu'ils ont de choisir souverainement leur voie de développement social.

La Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique engagent les partis et mouvements progressistes et démocratiques à instaurer entre eux, indépendamment des divergences idéologiques qui pourraient les séparer, une coopération équitable aussi large que possible. Il s'agit là d'une exigence du monde contemporain, essentielle pour la solution des problèmes politiques et économiques internationaux pressants, la satisfaction des aspirations de la classe ouvrière, la démocratie et le progrès social.

Le rassemblement des partis et mouvements qui a eu lieu à Moscou à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre a contribué à renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle en permettant un échange de vues constructif sur les questions les plus importantes de l'heure, dans une atmosphère démocratique nouvelle. Les partis et mouvements ont montré ainsi qu'ils avaient conscience de leur responsabilité historique vis-à-vis des générations actuelles et futures de garantir la paix, la sécurité, la coopération et le progrès social dans le monde.

L'action progressiste des partis communistes, ouvriers, socialistes, socio-démocrates, des mouvements de libération nationale et autres se mesurera à la contribution qu'ils apporteront à la paix, au désarmement, au développement, à la lutte pour la liberté et l'indépendance, à l'émancipation nationale et sociale et à l'affirmation des principes de la coexistence pacifique active en tant que valeurs universelles dans les relations entre Etats et peuples.

3. Le socialisme se situe à un tournant, au seuil de la pleine réalisation de ses potentialités matérielles et spirituelles et de la consolidation de ses fondements humanitaires. Les réformes et mutations radicales qui s'opèrent dans les pays socialistes prouvent que le socialisme est viable et capable de relever les défis du monde contemporain.

L'humanité se trouve aujourd'hui placée devant un choix décisif. S'engager sur la voie du progrès pour tous ou exacerber davantage les contradictions actuelles. Le choix sera largement fonction de la capacité de toutes les forces démocratiques et progressistes de proposer un programme convaincant de transformation progressive du monde et de trouver une solution aux nombreuses questions nouvelles auxquelles l'individu et la société doivent répondre.

III

Les problèmes aux conséquences imprévisibles auxquelles l'humanité doit faire face exigent une compréhension du caractère unique et interdépendant du monde actuel, une démarche politique et une pratique nouvelles et un sens plus aigu des responsabilités, à la mesure des réalités de l'heure.

1. La Yougoslavie et l'Union soviétique réaffirment leur attachement à la politique de paix et d'indépendance des peuples et des pays, à l'égalité des droits et à l'égalité du droit à la sécurité de tous les Etats, indépendamment de leur taille et de leur puissance, de leurs systèmes socio-politiques, de leur conviction, des formes et de la nature de leurs alliances internationales ou de leur situation géographique.

Elle soulignent l'importance qu'il y a à appliquer systématiquement les principes et la politique de la coexistence pacifique active entre les Etats, à encourager la détente, à régler les différends entre Etats par des moyens exclusivement pacifiques, à instaurer une coopération équitable, à renforcer la confiance et le dialogue et à créer les conditions de l'accélération du développement dans le monde, et principalement dans les pays en développement.

Les deux parties attachent une importance particulière au respect systématique des principes universels obligatoires consacrés par la Charte des Nations Unies, l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et d'autres instruments juridiques internationaux fondamentaux interdisant l'agression, la violation des frontières, la conquête de territoires étrangers, la menace ou l'emploi de la force, et l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats sous aucun prétexte.

2. La démocratisation des relations internationales, qui est une condition sine qua non et un élément inséparable du processus d'instauration de relations justes dans le monde, implique le droit de tous les Etats à participer, sur un pied d'égalité, à l'examen et au règlement de tous les problèmes internationaux, en particulier ceux qui les intéressent directement.

La Yougoslavie et l'Union soviétique préconisent le renforcement de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instance internationale universelle d'Etats souverains et égaux. Elles sont aussi favorables au renforcement de la participation et de la contribution de l'Organisation au règlement des grands problèmes du monde contemporain, dans l'intérêt de tous les pays et de l'ensemble de la communauté internationale.

3. Dans un monde tourmenté par de graves problèmes, la politique de non-alignement joue un rôle de premier plan. Elle a pour objectifs la paix et la sécurité pour tous, l'égalité et la compréhension mutuelle, l'effacement des divergences existantes, le respect constant de l'indépendance politique et économique, de la dignité de tous les pays et de tous les peuples, de leur droit de choisir en toute souveraineté leur propre voie de développement, et l'instauration de relations économiques équitables. La politique de non-alignement s'oppose à l'impérialisme, au colonialisme et au néo-colonialisme, à l'apartheid, ainsi qu'à toutes les formes d'agression, d'ingérence, de violence, de domination, d'hégémonie et de discrimination dans les relations politiques et économiques comme aux tentatives pour limiter la coopération internationale au cadre étroit des groupements actuels. L'action du Mouvement des pays non alignés en tant qu'entité mondiale indépendante n'appartenant à aucun bloc vise à élargir la coopération internationale, à surmonter et à éliminer les obstacles existants, les rivalités, l'exclusivisme et les préjugés. Le rôle croissant du Mouvement et de la politique de non-alignement dans les relations mondiales répond aux exigences du moment et aux intérêts de la communauté internationale.

4. La Yougoslavie et l'Union soviétique réaffirment leur conviction qu'un monde sans armes, délivré de la menace de recours à la force, dans lequel la peur et la violence céderont la place à la confiance, à la sécurité stable et à la tranquillité de tous, peuples et nations, peut devenir une réalité. Dans un monde interdépendant, la sécurité de chaque pays, pour être véritable, doit être fondée sur la sécurité de tous. Le premier pas décisif sur cette voie est de mettre un terme à la course aux armements et d'entamer le processus irréversible du désarmement nucléaire et classique en vue de réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

L'élimination réelle de la menace d'une catastrophe nucléaire, qui présuppose l'élimination complète et générale des armements nucléaires, est l'objectif le plus noble et le plus pressant de tous les peuples. Ce processus est déjà mis en branle, grâce à l'accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires, qui a donné corps aux espoirs de l'humanité en un avenir plus sûr. La conviction de plus en plus vive qu'il est possible de réaliser l'idéal du désarmement peut devenir un facteur d'importance historique.

Il est indispensable et possible de s'atteler sans délai à l'élaboration et à la conclusion d'un traité sur l'interdiction totale et générale des essais d'armes nucléaires prévoyant les mesures de contrôle les plus strictes, d'empêcher la militarisation de l'espace, patrimoine de l'humanité, ainsi que d'interdire et d'éliminer les armes de destruction massive de tous types.

Il est indispensable que tous les Etats contribuent à la réalisation de ces objectifs, notamment dans le cadre de négociations multilatérales. Les ressources ainsi libérées et les possibilités scientifiques, technologiques et matérielles ainsi offertes devraient être utilisées aux fins du développement, principalement celui des pays en développement. Cela constituerait un tournant historique dans l'intérêt de tous les pays et de l'humanité tout entière.

5. La Yougoslavie et l'Union soviétique, confirmant leur attachement à l'esprit et aux buts de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, prônent le développement et l'approfondissement du processus paneuropéen, l'application équilibrée et continue de toutes les dispositions de l'Acte final et d'autres instruments adoptés par les Etats parties à la Conférence, car elles y voient des éléments importants pour l'instauration de la confiance et de la coopération sur le continent européen. Elles soulignent l'importance particulière du respect des dispositions concernant l'inviolabilité des frontières européennes actuelles.

Les processus positifs qui prennent de l'ampleur en Europe devraient également s'étendre à la Méditerranée, dont la sécurité est étroitement liée à celle de l'Europe, afin qu'elle soit transformée en une zone de paix et de coopération stables.

6. Les deux parties estiment que les foyers de tension qui existent sur divers continents constituent une source permanente d'escalade des conflits, une menace pour la paix et la sécurité, ainsi que pour l'indépendance et les droits souverains des pays et des peuples de ces régions. Un règlement rapide de ces conflits régionaux par l'élimination des raisons qui les ont provoqués devrait être réalisé par des moyens politiques, sur la base des principes de la Charte des Nations Unies et en tirant pleinement parti des possibilités qu'offre à cet égard l'Organisation des Nations Unies, tout en respectant les intérêts légitimes de tous les Etats et peuples et leur droit souverain de décider eux-mêmes de leur destin.

7. Les deux parties attachent une grande importance au respect des droits de l'homme et souhaitent qu'ils soient pleinement et constamment exercés partout dans le monde. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont inaliénables, indivisibles et interdépendants. Ceux qui permettent à l'individu de participer à la formation de son cadre de vie, de profiter des fruits de son travail et d'avoir une influence directe sur les processus sociaux et politiques dans son propre pays revêtent une importance particulière.

8. La Yougoslavie et l'Union soviétique sont convaincues que, dans l'intérêt du développement économique stable de tous les pays et de la communauté mondiale dans son ensemble, il faut restructurer profondément les relations économiques internationales. Elles soulignent qu'un règlement rapide et décisif des problèmes d'actualité qui sont au coeur de la crise que connaissent ces relations favoriserait la stabilité et le progrès dans le monde. On pense en particulier aux

problèmes de l'énorme dette extérieure de la plupart des pays en développement, de la discrimination dont ils font l'objet sur le plan des échanges commerciaux et de la limitation de leur accès aux progrès techniques et technologiques. Les parties estiment que la stabilité du progrès économique de chaque pays et de l'ensemble de la communauté mondiale ne peut être assurée sans la participation active et libre de tous les pays à la coopération économique, au règlement des graves problèmes qui pèsent sur l'économie mondiale et les relations économiques internationales. L'instauration d'un nouvel ordre économique international répond aux intérêts de tous les pays et chacun d'entre eux est tenu d'y contribuer.

9. La protection et l'amélioration de l'environnement, comme la préservation de la nature et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, sont l'une des conditions importantes de l'amélioration de la qualité de vie et du développement économique, qui dépend de l'élargissement de la coopération entre les Etats. La Yougoslavie et l'Union soviétique déclarent qu'elles apporteront leur contribution au développement de la coopération dans ce domaine.

* *
*

La civilisation mondiale entre dans une nouvelle phase de développement. Jamais auparavant l'humanité ne s'était trouvée confrontée de façon aussi pressante au problème de sa survie, de la préservation de l'environnement et de la création de conditions matérielles et spirituelles permettant à tous les peuples de la planète de mener une existence décente.

Le genre humain est capable de nouvelles percées sur le front du développement grâce aux efforts concertés de tous les Etats, quels que soient leur régime social et leurs orientations idéologiques et politiques.

Il est dans l'intérêt de tous d'ouvrir la voie vers un monde dans lequel la liberté, l'indépendance et la dignité des peuples et de chacun, comme la vie elle-même, la créativité et le plein épanouissement de l'homme, seraient les plus grandes valeurs; un monde dans lequel le progrès - économique, culturel, etc. - de tous les peuples deviendrait une réalité et dans lequel prévaudrait le sentiment que nous tous, habitants d'une seule planète, partageons une destinée commune et aspirons à la prospérité de tous. Un tel programme donne à tous les peuples et Etats une responsabilité envers les générations présentes et futures devant le Tribunal de l'histoire. Il implique l'adoption de nouvelles méthodes, un esprit de bonne volonté, une nouvelle philosophie politique fondée sur la conviction que le monde est indivisible et interdépendant, que le progrès de certains n'est possible que dans le cadre du progrès de tous, que les richesses matérielles et spirituelles et les réalisations de la science et de la technique ouvrent de nouvelles possibilités de surmonter les divisions et d'assurer le développement de tous les peuples.

Pour réaliser ces idéaux, pour atteindre ces nobles objectifs, la Yougoslavie et l'Union soviétique, de même que la Ligue des communistes de Yougoslavie et le Parti communiste de l'Union soviétique, coopéreront bilatéralement, comme avec tous les autres pays et forces politiques, conscients de la responsabilité qui leur incombe de servir la cause de la paix, de la sécurité générale et du progrès.